

## Viager avec occupant a titre gratuit

Par thomas30, le 18/03/2015 à 09:00

Bonjour,

Je voudrais savoir s'il est possible de vendre une maison de 70000€ en viager sachant que je suis le propriétaire, que j'ai 35 ans et qu'il y a un occupant dans la maison. Je voudrais que le viager se déroule jusqu'au décès de l'occupant. Quid du montant du bouquet ? calculé par rapport à l'age du propriétaire ou de l'occupant ? et meme question pour la rente viagère.

En vous remerciant pour votre réponse.

Thomas J.